

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

### **Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET EAU.**

**Le Compte de Gestion a été approuvé précédemment.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, article par article, du compte administratif 2023 du service de l'eau et de l'assainissement, document dont les résultats sont les suivants :

- Section d'exploitation :	<b>excédent de</b>	<b>6 007.27 €</b>
- Section d'investissement :	<b>excédent de</b>	<b>74 623.66 €</b>

<u>Résultat global</u> :	<b>excédent de</b>	<b>80 630.93 €</b>
--------------------------	--------------------	--------------------

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Raymond GROS, 1<sup>er</sup> Adjoint, invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

**Le Conseil, par 5 voix pour,**

- **Approuve le Compte Administratif 2023 du budget de l'eau et de l'assainissement, conforme aux écritures du Compte de Gestion 2023, selon les éléments ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire  
Raymond GROS

